

FORMATION COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Plus de 50 salariés

Code produit : 0DUP_FOAD / Version : v2

FINALITE DE LA FORMATION

Permettre aux élus du comité social et économique d'entreprises de plus de 50 salariés de mieux connaître leurs rôles et attributions.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Donner aux élus du comité social et économique les connaissances nécessaires à l'exercice de leur mandat.

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Elus membres du CSE

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 14 heures / 4 demi-journées

Type : Distanciel

Assistance technique et pédagogique : Chaque participant recevra, en même temps que sa convocation, le manuel d'utilisation à notre plateforme sécurisée dédiée. Il pourra s'il le souhaite tester et contacter au besoin notre support pour l'utilisation des outils de la formation à distance. Le bénéficiaire dispose également d'une assistance pédagogique de la part de l'intervenant identifié dans tout le déroulement du parcours de formation.

Méthodes et moyens pédagogiques : Apports théoriques et pratiques, jeux de rôle, QCM, vidéo de présentation, supports informatique, livrets, Confrontation des expériences des participants et de l'animateur

Validation des acquis : QCM, tour de table, observation

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté

PROGRAMME

- ❖ **LA MISE EN PLACE DU CSE**
 - Conditions d'effectif
 - Nombre d'élus
 - Election (déroulé, PV...)

- ❖ **LES MISSIONS DU CSE**
 - Personnalité et responsabilité du CSE
 - Le règlement intérieur du CSE
 - Réclamations collectives et individuelles
 - Expression collective des salariés
 - Hygiène, sécurité et conditions de travail
 - Activités sociales et culturelles
 - Les commissions
 - Articulation avec les autres instances

- ❖ **LES MOYENS**
 - Le mandat
 - Les heures de délégation
 - La formation
 - Le local et les moyens matériels du local
 - Le tableau d'affichage
 - Le budget du CSE

- ❖ **LES MOYENS D'ACTION**
 - La liberté de déplacement et le contact avec les salariés
 - Les réunions avec la direction
 - Les droits d'alerte
 - Le recours aux experts
 - Les relations avec l'inspecteur du travail
 - Le délit d'entrave

- ❖ **LES CONSULTATIONS ET LES NEGOCIATIONS**
 - Domaines et modalités de consultation
 - Consultations et négociations obligations
 - Les informations à transmettre (BDES, bilan social...)
 - Les règles de négociations depuis la loi du 22/09/2017

- ❖ **LA PROTECTION EXORBITANTE DU DROIT COMMUN**
 - Les cas de mise en œuvre de cette protection
 - Le rôle de l'inspection du travail

- ❖ **QUESTIONS DIVERSES DES PARTICIPANTS**

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.